

LE BLEUET



Août 2009
Volume 34

DANS CE NUMÉRO :	
Mot du président	1
Mot du directeur général	2
Nouvelles brèves	3
Nouvelles brève - suite	4
Accréditation biologique	5

Quelques nouvelles de Vincent Lacroix de Norbourg

- *Vincent Lacroix songerait à obtenir son brevet de pilote. En effet il a avoué qu'il adorerait pouvoir voler.*
- *Se rappelant son enfance, il avoua que dès son tout jeune âge, il avait très vite compris que c'est dans le cochon que l'on doit mettre l'argent.*
- *Finalement, il aurait affirmé que sa condamnation à la prison était bien la seule qu'il n'aura pas volée !*

MOT DU PRÉSIDENT

Une saison de cueillette exceptionnelle s'annonce. C'est le résultat d'une bonne température, mais surtout de vous producteur, qui avez su appliquer les méthodes de culture agronomiques recommandées. Je ne peux que vous féliciter.

Malheureusement, la situation économique mondiale, reliée à la parité du dollar canadien et américain, et de la surproduction d'autres fruits, tire le prix vers le bas.

Je suis touché tout comme vous par cette situation. Je suis aussi un producteur de bleuets (140 acres) et président d'une coopérative de près de 2 000 acres.

Quand j'étais petit gars, cette fluctuation des prix était courante, mon père disait, c'est un marché de foireux, c'est-à-dire qu'il n'a aucune consistance. Même si les courbes des prix sont plus longues maintenant, il y aura toujours des hauts et des bas. Il faut se rappeler qu'il y a huit ans seulement c'était pire.

Pour protéger les marchés existants, entre autres, celui de la forêt, nous avons mis en place des règlements qui se doivent d'être suivis par tous et chacun. Même les non-membres du SPBQ ont l'obligation légale de respecter cesdits règlements.

C'est dans les moments plus difficiles que l'on doit se serrer les coudes pour mieux avancer. Nous aurons encore de bonnes années devant nous et ce n'est pas en regardant seulement la poche à pépère que l'on va trouver des solutions avantageuses pour tous.

Bonne saison et bonne cueillette !

Gérard Baril

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Vous pourrez prendre connaissance plus bas d'un tableau de la tendance des inventaires en date du 1er juillet 2009.

Lors du dernier bulletin hebdomadaire « The Food Institute » du 10 août dernier, une mention était publiée à l'effet que le USDA (Département américain d'agriculture) offrait d'acheter 336 000 caisses de 30 lb de bleuets cultivés congelés pour être distribués via un programme de nutrition, entre autres, pour enfants.

Voilà un programme américain qui fonctionne dans le respect des conventions du commerce et qui peut favoriser la diminution des inventaires et par le fait même, faire augmenter les prix. Une telle action de notre gouvernement canadien ou québécois serait la bienvenue.

Lors de la dernière assemblée générale annuelle du Conseil canadien de l'horticulture de mars 2009, où siégeait le SPBQ en tant que votre représentant, une proposition appuyée par votre syndicat fut adoptée à cet effet. Nous vous invitons à en prendre connaissance.

Politique et programme gouvernementaux d'achat

Nova Scotia Fruit Grower's Association

Résolution assignée au Comité des finances et du marketing

ATTENDU QUE la Nouvelle-Écosse produit un approvisionnement de haute qualité à l'année en pommes, en pommes fraîches tranchées, en pommes de transformation et en pommes à jus; et

ATTENDU QUE les pommes, les tranches de pommes et le jus de pommes sont répertoriés par le Guide alimentaire canadien parmi les choix de fruit; et

ATTENDU QUE dans le cadre d'une saine alimentation, les enfants et les adultes sont encouragés à consommer quotidiennement de cinq à dix portions de fruits et légumes; et

ATTENDU QUE les résultats prouvent qu'une plus importante consommation de fruits et légumes aide à prévenir certaines maladies, y compris le diabète de type II, certains cancers et les maladies cardiaques tout en améliorant la santé générale; et

ATTENDU QUE les résultats statistiques prouvent que nous, l'ensemble de la population, ne consommons pas le nombre de portions de fruits et légumes par jour; et

ATTENDU QU' aucun programme gouvernemental ne fournit des collations santé aux enfants dans nos écoles, comme le fait l'USDA aux écoles des États-Unis; et

ATTENDU QU' aucune politique d'achat n'existe au Canada qui privilégie l'achat de fruits et légumes cultivés au Canada pour approvisionner les établissements fédéraux ou provinciaux (écoles, centre de soins de santé, centres de soins de longue durée, garderies, hôpitaux, prisons, pénitenciers, etc.);

À CES CAUSES, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil canadien de l'horticulture demande au gouvernement fédéral d'élaborer et de mettre en œuvre une politique d'achat et des programmes subventionnés par l'État qui privilégient le choix de fruits et légumes cultivés au Canada pour approvisionner tous les établissements fédéraux.

En terminant, je désire souhaiter une bonne récolte à tous.

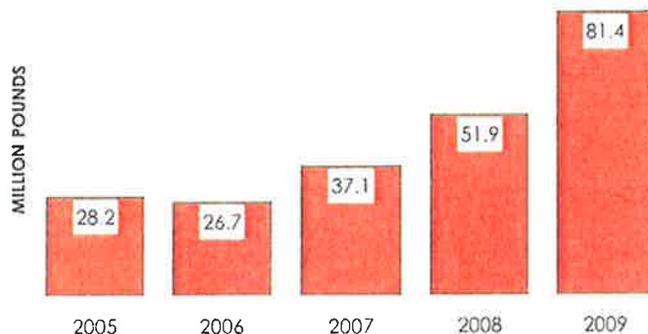
Daniel Simard

NOUVELLES BRÈVES

BLEUETS CONGELÉS

Nous vous présentons un tableau représentant les inventaires de bleuets congelés aux États-Unis, au 1er juillet 2009 (Source USDA, The Food Institute).

Vous pourrez constater à quel point l'inventaire a augmenté depuis 2006, année où les producteurs avaient reçu 1,34 \$ la livre.



FESTIVAL DU BLEUET

Votre syndicat a tenu à représenter tous ses producteurs lors de la 49^e édition du Festival du Bleuets de Dolbeau-Mistassini. Nous étions présents à la maison de Maître Bleuets le samedi 1^{er} août, où nous y avons instruit les gens sur notre organisation tout en faisant déguster notre fameux yogourt frappé revigorant aux bleuets. Recette que vous pouvez trouver sur notre site web (www.spbq.ca).



PRIX DU BLEUET DE BLEUETIÈRE 2009

Après négociations entre les parties concernées, le prix de départ pour l'achat du bleuets de bleuetière fut établi à 0,35 \$ la livre, pour la première avance. Une seconde avance sera faite aux producteurs au plus tard le 1^{er} décembre et un paiement final au 15 août de l'année suivante (selon l'article 5 de la convention de mise en marché en bleuetière).

PRIX DU BLEUET DE FORÊT 2009

Après négociations entre les parties concernées, le prix de départ pour l'achat des bleuets récoltés en forêt fut établi à 0,50 \$ la livre.

JOURNÉE CHAMP

Les organisateurs de la Journée Champ 2009, soit le SPBQ, le MAPAQ et le Club Conseil Bleuets, tiennent à remercier chaleureusement tous les participants, tant les producteurs présents que les exposants. Un merci tout spécial se doit d'être adressé à la Coop des Deux-Rives pour avoir gracieusement offert le dîner hot-dog. Avec plus de 400 producteurs présents et une vingtaine d'exposants, il ne fait aucun doute que l'activité est fort appréciée par tous. Merci !!

ACCREDITATION BIOLOGIQUE

Chacun d'entre vous a déjà reçu la lettre recommandée qui énonce les mesures prises afin de protéger notre bleuets biologique. Cette même lettre fut publiée dans tous les journaux de la région. Prenez bonne note que cette lettre s'adresse non seulement à tous les producteurs inscrits au fichier du Plan Conjoint, mais à tous les producteurs sans exception. La voici encore une fois dans son entier :

À tous les producteurs,

L'industrie du bleuets de forêt biologique est menacée et vous pouvez faire la différence pour qu'elle survive à la prochaine saison de récolte!

Depuis plusieurs années, certains producteurs ont développé l'habitude de vendre aux postes d'achat des bleuets provenant de bleuetières comme étant des bleuets de forêt biologiques. Chaque année, des plaintes sont déposées à ce sujet auprès des agences de certification biologique, des gouvernements et du Conseil des appellations réservées et des termes valorisants du Québec (CARTV). Cette situation a fait perdre leurs lettres de noblesse aux bleuets de forêt du Québec. La saison 2009 sera la dernière chance donnée à l'industrie du bleuets en forêt, et la responsabilité revient aux producteurs de bleuets de la région.

Chaque année, de 2 000 à 3 000 cueilleurs régionaux comptent sur les revenus de la récolte des bleuets de forêt biologiques pour subvenir à leurs besoins. Cela représente plusieurs millions de dollars pour les cueilleurs. Nous ne pouvons plus accepter qu'un seul producteur utilise cette filière pour vendre des bleuets en provenance des champs.

La convention donne au syndicat l'autorité nécessaire pour sévir avec des pénalités aux personnes qui seront prises en défaut. Celles-ci sont passibles d'une amende de 0,50 \$/lb plus les frais d'administration. Nous savons que seuls quelques producteurs entachent la réputation de l'ensemble des producteurs et de l'industrie du bleuets au Québec. C'est pourquoi le syndicat, de concert avec les acheteurs de bleuets, se mobilise au nom des cueilleurs en forêt afin de solliciter la participation de tous les producteurs. Nous mettons en place un programme de surveillance de toute activité de vente non conforme (c'est-à-dire bleuets de champ vendus comme étant des bleuets de forêt). Si vous êtes au fait de telles activités, vous pouvez téléphoner à la nouvelle ligne téléphonique sans frais et confidentielle du syndicat réservée à cette fin, au 1-877-909-9766.

De plus, le syndicat mettra sur la route cinq responsables de la surveillance. Ils auront pour mandat d'informer les producteurs de la problématique et de vérifier, sur le terrain, la manutention des bleuets et les transactions effectuées aux champs et aux postes d'achat.

Les acheteurs des postes d'achat seront formés et appliqueront des procédures de contrôle très sévères pour prévenir la fraude.

Seules les boîtes de 40 livres seront autorisées en bleuetière (au champ) et seules les boîtes de moins de 30 livres seront autorisées en forêt.

Nous espérons que ces mesures de prévention nous permettront de corriger la problématique et de garantir l'origine de nos bleuets de forêt biologiques, afin de rétablir notre crédibilité sur les marchés.

Saison 2009 – Tolérance zéro